



# LE MOT DU MAIRE

Celloises, Cellois,

Après de longs mois de pluie et de froid ininterrompus, un épisode orageux qui nous a épargné, le soleil est enfin revenu avec la chaleur qui l'accompagne.

## **Au niveau communal :**

Les 6 premiers mois de 2018, ont malheureusement vu la disparition de « vieilles figures » celloises, une pensée émue pour ces familles endeuillées.

Nos budgets ont été votés à l'unanimité et assurent, pour l'essentiel, l'amélioration de notre cadre de vie :

- la réhabilitation de deux logements à l'ancienne poste.
- la pose de panneaux d'informations numériques qui viennent compléter notre site internet et le journal municipal.
- l'équipement de la salle des fêtes avec du matériel de vidéo projection intégré.
- l'achat de mobilier pour la mairie (présentoirs, banquette d'accueil).

De plus, notre commune va s'engager dans 2 actions citoyennes :

- les voisins vigilants en liaison avec les services de gendarmerie en prévention des incivilités
- l'adressage, en projet de partenariat avec la poste, afin de nommer chaque route et chaque maison pour faciliter l'accès aux services de secours, à la fibre, au courrier...

## **L'intercommunalité :**

Des travaux de voirie ont eu lieu cet hiver sur les chemins blancs et le point à temps sur nos voies revêtues ; le débroussaillage complet va débuter en juillet après une première passe dite de sécurité.

Nos écoles vont revenir au cycle de 4 jours avec la réactivation des centres de loisirs le mercredi matin.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avance doucement avec hélas, aujourd'hui, des contraintes que nous ne pouvons pas accepter.

La fusion avec le Pays de Saint-Aulaye, après de longs mois de discussions afin d'harmoniser compétences et fiscalité, va se décider dans les prochains jours.

## **Nos associations**

Force vive de la commune, elles sont toujours aussi actives. Un grand bravo à tous ceux qui se dévouent afin d'organiser des activités multiples et variées.

Nos agents communaux, toujours sur la brèche, accomplissent avec sérieux leurs tâches. Ceux qui encadrent les enfants vont pouvoir lever le pied pendant 2 mois contrairement à ceux qui sont chargés de l'entretien des espaces verts.

Un grand merci à mes collègues qui s'impliquent en fonction de leurs possibilités, dans les différents syndicats et commissions qui gèrent notre quotidien (SMCTOM, SDE, SIVOS (transports scolaires), Conseils d'école, PLUI, SMDE, SRB Dronne...). Le travail ne manque pas et la politique de la chaise vide n'est jamais bonne.

Je termine en vous souhaitant un bel été calme et reposant.



# Bienvenue en Ribéracois Dordogne Périgord !



Des services intercommunaux  
bien présents sur la commune...

## Communauté de Communes du Pays Ribéracois - Accueil | Facebook

<https://fr-fr.facebook.com> > Lieux > Ribérac > Organisme communautaire

### Déchèteries : INFORMATIONS IMPORTANTES

➔ Avant de se rendre en déchèterie, il est nécessaire de trier ses déchets par catégorie.

**A NOTER : distribution de sacs noirs et jaunes en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.**  
C'est un gain de temps et une utilisation plus aisée des structures à disposition. Attention, les piétons ne sont pas autorisés à accéder aux sites.

➔ Un ordre de vidage et des sens de circulation (cf. ci-dessous) sont en vigueur. Merci de les respecter  
➔ A noter, une seule carte gratuite est délivrée par foyer. Elle permet 15 passages en déchèterie par année civile. Une seconde carte peut être remise au prix de 5€ mais elle ne donne pas droit à des passages supplémentaires. Ces derniers sont à demander par écrit ou sur présentation aux services administratifs du S.M.C.T.O.M. Enfin, les passages non utilisés sur l'année ne sont pas reportés sur l'année suivante et aucune démarche n'est à effectuer d'une année à l'autre.

**- Déchèterie de Ribérac -**

**Hiver** Du Lundi au Samedi  
9h - 12h / 13h30 - 17h30

**Été** Du Lundi au Samedi  
9h - 12h / 14h30 - 18h30

Hiver du 1<sup>er</sup> Octobre au 30 Avril  
Été du 1<sup>er</sup> Mai au 30 Septembre

**- Déchèterie de Ribérac -**

**ORDRE DE VIDAGE**

|                    |                   |
|--------------------|-------------------|
| 1- Gravats         | 7- Bois           |
| 2- Plastiques durs | 8- Bois           |
| 3- Encombrants     | 9- Déchets verts  |
| 4- Encombrants     | 10- Déchets verts |
| 5- Cartons/Papiers | 11- Métaux        |
| 6- Cartons/Papiers |                   |

Les Quais sont en service lorsque les bavettes sont rabattues dans le caisson.  
**BAVETTES RELEVÉES = QUAÏ HORS SERVICE**

**- Déchèterie de Tocane S' Apre -**

**Hiver** Le Mardi, Mercredi et Samedi  
9h - 12h / 13h30 - 17h30

**Été** Le Mardi, Mercredi et Samedi  
9h - 12h / 14h - 18h

Hiver du 1<sup>er</sup> Octobre au 30 Avril  
Été du 1<sup>er</sup> Mai au 30 Septembre

**- Déchèterie de Tocane S' Apre -**

**ORDRE DE VIDAGE**

|                    |            |
|--------------------|------------|
| 1- Bois            | 7- Métaux  |
| 2- Encombrants     | 8- Gravats |
| 3- Déchets verts   |            |
| 4- Cartons/Papiers |            |
| 5- Plastiques durs |            |
| 6- Métaux          |            |

Attention, sacot oublié sans comptabilité lors d'un second passage.

Les déchets spécifiques sont en face du 1<sup>er</sup> quai de déchargement Idem à Ribérac.

**- Déchèterie de Verteillac -**

**Hiver** Le Mardi, Jeudi et Samedi  
9h - 12h / 13h30 - 17h30

**Été** Le Mardi, Jeudi et Samedi  
9h - 12h / 14h - 18h

Hiver du 1<sup>er</sup> Octobre au 30 Avril  
Été du 1<sup>er</sup> Mai au 30 Septembre

**- Déchèterie de Verteillac -**

**ORDRE DE VIDAGE**

|                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| 1- Déchets dangereux | 7- Cartons/Papiers    |
| 2- Déchets verts     | 8- Gravats            |
| 3- Métaux            | 9- D3E                |
| 4- Écomobilier       | 10- Huile Alimentaire |
| 5- Encombrants       | 11- Textile           |
| 6- Bois              |                       |

L'accès aux déchèteries est GRATUIT pour les particuliers.  
La tarification départementale ne s'applique qu'aux professionnels. Pour chacun, une carte est obligatoire.

## **SEANCE ORDINAIRE** **DU 13 JANVIER 2018**

### **Présents :**

|                        |                     |                         |                      |
|------------------------|---------------------|-------------------------|----------------------|
| 1 ANDRIEUX Jean Didier | 2 TELEMAQUE Francis | 3 BROUILLAUD Denis      | 4 BROUAGE Michelle   |
| 5 JABIOL Philippe      | 6 MAZEAU Michel     | 7 VITRE Nathalie        | 8 FEYTE Christian    |
| 9 SIMONET Emmanuel     | 10 PERRARD Andrée   | 11 DEMARTEAU Christiane | 12 DURIEUX Christèle |
| 13                     | 14 AUTHIER Gaëtan   | 15 SIGNOURET Jérôme     |                      |

**Excusé :** ROUSSARIE Francis (pouvoir à BROUAGE Michelle)

**Absent :** /

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire :** VITRE Nathalie

### **DEMANDE DE SUBVENTION**

L'association Prévention Routière de la Dordogne mène des actions d'informations sur les risques routiers pour un grand nombre d'usagers allant des enfants de la maternelle aux Aînés. Le conseil lui octroie une aide pour 2018.

### **ADHESION A L'ADIL24**

Le conseil la reconduit pour 2018.

### **ECOLE COMMUNALE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil du projet de classe de découverte à l' Ile d'OLERON du 11 au 15 juin 2018, organisée par les enseignants de l'école de CELLES, pour les élèves de CP au CM2 du Regroupement Pédagogique Intercommunal de CELLES et GRAND-BRASSAC.

Le Conseil Municipal décide de contribuer à son financement. Le versement interviendra sur présentation du budget réel et au prorata des présents.

### **RYTHME SCOLAIRE APPLICABLE POUR LA RENTREE 2018.**

La Communauté de Communes du Pays Ribéracois, qui a la compétence « écoles », sollicite l'avis des élus, des enseignants et des parents d'élèves, avant d'adresser une demande de dérogation à Madame l'Inspectrice d'Académie de la Dordogne.

Le conseil municipal, à la majorité des présents, après avoir pris connaissance du résultat de la consultation des parents d'élèves, de la décision du conseil d'école du Regroupement Pédagogique Intercommunal de CELLES et GRAND-BRASSAC, émet un avis favorable à une demande de dérogation pour le retour à un rythme scolaire établi sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

### **ADHESION AU POLE SANTE SECURITE AU TRAVAIL**

Monsieur le Maire rappelle l'obligation de disposer d'un service de médecine préventive pour le personnel communal. Il propose d'adhérer au Pôle Santé Sécurité au Travail du Centre Départemental de Gestion de la Dordogne. Le conseil accepte les dispositions de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

### **REDEVANCE SPECIALE 2018/2022**

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère au dispositif avec le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de RIBERAC. La convention est à échéance depuis le 31 décembre 2017. Le conseil municipal renouvelle son adhésion pour 5 ans à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **DEMANDE D'AIDE DU SECOURS CATHOLIQUE DE RIBERAC**

Cette sollicitation n'est pas retenue.

## **SEANCE ORDINAIRE** **DU 23 FEVRIER 2018**

### **Présents :**

|                        |                     |                         |                      |
|------------------------|---------------------|-------------------------|----------------------|
| 1 ANDRIEUX Jean Didier | 2 TELEMAQUE Francis | 3 BROUILLAUD Denis      | 4 BROUAGE Michelle   |
| 5 JABIOL Philippe      | 6 MAZEAU Michel     | 7 VITRE Nathalie        | 8 FEYTE Christian    |
| 9                      | 10                  | 11 DEMARTEAU Christiane | 12 DURIEUX Christèle |
| 13 ROUSSARIE Francis   | 14 AUTHIER Gaëtan   | 15                      |                      |

**Excusés :** PERRARD Andrée (pouvoir à FEYTE Christian), SIGNOURET Jérôme (pouvoir à TELEMAQUE Francis)

**Absent :** SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire :** FEYTE Christian

### **SUBVENTION 2018**

L'Amicale pour le don du Sang Bénévole de Ribérac sollicite une contribution pour son fonctionnement. Le Conseil Municipal lui octroie une aide qui sera inscrite au budget de l'exercice.

### **CONVENTION FOURRIERE**

Monsieur le Maire propose sa reconduction avec la SPA de BERGERAC pour l'année 2018. Le Conseil Municipal donne son approbation, autorise Monsieur le Maire à la signer et à inscrire la somme au budget.

### **ENTRETIEN DE TERRAIN**

Monsieur le Maire explique que des taupes soulèvent la terre sur les berges de l'étang communal et vont rendre l'entretien très difficile au moment de la tonte. Le conseil municipal décide leur piégeage, retient la proposition de l'entreprise MSPP TAUPIER NETTOYAGE et autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande.

### **PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DU SMCTOM POUR L'EXERCICE 2016**

Le Conseil Municipal en prend acte.

### **SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE A L'EXPLOITATION ET AU SUIVI DES EAUX (SATESE)**

Monsieur le Maire propose le renouvellement de l'assistance proposée par l'Agence Technique Départementale de la Dordogne dans le cadre du suivi de fonctionnement de notre assainissement collectif. Le Conseil Municipal accepte la convention pour une durée de quatre ans. Il autorise Monsieur le Maire à la signer et à verser une participation financière annuelle à l'ATD prévue au budget.

### **DEMANDE DE SUBVENTION DU SECOURS CATHOLIQUE DE PERIGUEUX**

Cette sollicitation n'est pas retenue.

### **ANIMATION PAR LA FEDERATION DE PECHE DE DORDOGNE**

Monsieur le Maire donne lecture du mail de Monsieur le Président de la Fédération de Pêche de Dordogne qui sollicite l'utilisation de l'étang communal et de la halle pour animer une journée « initiation à la pêche » le mercredi 18 avril 2018 en faveur de jeunes enfants de la CCPR. Le conseil municipal accepte la mise à disposition gratuite sous la responsabilité de l'organisateur (encadrement et assurance).

## SEANCE DU 23 FEVRIER 2018 SUITE...

### APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2017

#### → PRINCIPAL

L'excédent de fonctionnement égal à 413 672,79 € sera affecté comme suit : 196 474,87€ pour la couverture du déficit d'investissement et le solde en recette de fonctionnement pour 217 197.92 €.

#### → ASSAINISSEMENT

L'excédent de fonctionnement égal à 24 619,82€ sera affecté comme suit : 1 661.61€ pour la couverture du déficit d'investissement et le solde en recette de fonctionnement pour 22 958.21€.

#### → LOTISSEMENT

L'excédent de fonctionnement égal à 9 251,90€ sera affecté en totalité en recette de fonctionnement, la section d'investissement étant à zéro.

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTIONS 2017 « PRINCIPAL », « LOTISSEMENT », « ASSAINISSEMENT »

Les documents comptables dressés par Monsieur GRANGER Christophe, receveur municipal à la Trésorerie de RIBERAC, sont approuvés à l'unanimité des présents.

### JOURNEE FESTIVE POUR NOS AINES

Le dimanche 04 mars,  
le traditionnel repas gastronomique  
a été servi par la municipalité



Ce jour-là, fête des grands-mères, toutes les mamies ont reçu une fleur et une belle orchidée offerte à Mesdames PLUMENTIE Olivia, notre centenaire, Hélène DOYEN et Huguette BAUDET, les deux plus âgées de l'assemblée, ravies de cette attention.

Après avoir bien mangé et bien bu, certains ont évoqué des histoires d'hier et d'aujourd'hui, d'autres ont chanté avec la Chorale « Trait d'union » →

Excellent moment !



# **SEANCE ORDINAIRE**

## **DU 13 AVRIL 2018**

### **Etaient présents :**

|                        |                   |                         |                      |
|------------------------|-------------------|-------------------------|----------------------|
| 1 ANDRIEUX Jean Didier | 2                 | 3 BROUILLAUD Denis      | 4 BROUAGE Michelle   |
| 5                      | 6 MAZEAU Michel   | 7                       | 8 FEYTE Christian    |
| 9                      | 10 PERRARD Andrée | 11 DEMARTEAU Christiane | 12 DURIEUX Christèle |
| 13 ROUSSARIE Francis   | 14                | 15                      |                      |

**Excusés :** TELEMAQUE Francis (pouvoir à ANDRIEUX Jean Didier), JABIOL Philippe (pouvoir à BROUAGE Michelle), VITRE Nathalie (pouvoir à DURIEUX Christèle), AUTHIER Gaëtan (pouvoir à FEYTE Christian), SIGNOURET Jérôme (pouvoir à BROUILLAUD Denis).

**Absent :** SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire :** DURIEUX Christèle

### **SUBVENTION AU LYCEE ARNAUD DANIEL DE RIBERAC**

Le conseil municipal est sollicité pour une aide financière concernant une élève en classe de 1<sup>ère</sup> S qui participera à un séjour pédagogique en Irlande. La somme sera inscrite au budget 2018. Monsieur le Maire en informera la famille.

### **STRUCTURE TOILE MISE A DISPOSITION PAR LA MAIRIE DE TOCANE**

Monsieur le Maire rapporte le mail de la mairie de TOCANE SAINT APRE relatif aux travaux à réaliser sur la structure toile pour sa remise en état et conformité ; les frais seront à partager entre les 10 communes qui utilisent ce matériel.

Le Conseil décide de participer aux réparations et inscrira une prévision au budget 2018.

### **ANCIENNE POSTE / TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE**

La Région Aquitaine s'est engagée à mettre en place un Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat national ; RENO' AQT. SOLIHA a été désignée afin d'aider les communes à bénéficier de ce dispositif.

Le Conseil Municipal décide :

- d'accepter l'étude de faisabilité présentée par SOLIHA ;
- d'étudier les solutions techniques qui seront proposées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions, effectuer les démarches nécessaires et signer tous les actes afférents à cette opération.

### **DEMATERIALIZATION – CONVENTION POUR L'ADMINISTRATION ELECTRONIQUE**

L'Agence Technique Départementale de la Dordogne propose le regroupement des conventions relatives aux différents services proposés dont la dématérialisation, les marchés publics. La commune bénéficie des services pour la cartographie numérique et le logiciel d'autorisation du droit des sols qui sont pris en charge par la Communauté de Communes du Pays Ribérais. Monsieur le Maire propose, pour l'année 2018, de renouveler les services de l'ATD24 uniquement pour la dématérialisation. Le Conseil Municipal retient ce choix et l'autorise à signer la convention.

### **DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Les associations Osons BIO de SAINT PAUL DE LIZONNE et des Usagers du Collège de TOCANE SAINT APRE sollicitent le soutien de la commune pour mener à bien leurs différentes missions.

Le conseil municipal ne donne pas de suite favorable.

### VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2018

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux de la part communale soit :

- **Taxe d'Habitation** : 7.70 %
- **Foncier Bâti** : 9.28 %
- **Foncier Non Bâti** : 43.11 %

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS DE L'ANNEE 2018

Ils s'équilibrent en dépenses et en recettes :

- PRINCIPAL
  - Section de fonctionnement : 621 414,92€
  - Section d'investissement : 621 994,87€
- ASSAINISSEMENT
  - Section de fonctionnement : 43 695,21€
  - Section d'investissement : 15 556,82€
- LOTISSEMENT
  - Section de fonctionnement : 9 251.90 €
  - Section d'investissement : 0.00 €

### EQUIPEMENT D'ECRANS NUMERIQUES

Monsieur le Maire propose d'équiper la commune de panneaux d'informations électroniques lumineux pour diffuser les informations municipales, associatives et d'utilité publique.

Après consultation, le conseil municipal décide la location de 2 écrans à CHARVET DIGITAL MEDIA. Ils seront installés aux extrémités du bourg, à proximité de la mairie et à côté de l'école. Monsieur le Maire est autorisé à signer le bon de commande et le contrat pour une durée de 8 ans.



Préparation des massifs béton...

# **SEANCE ORDINAIRE**

**DU 25 MAI 2018**

**Présents :**

|                        |                     |                         |                      |
|------------------------|---------------------|-------------------------|----------------------|
| 1 ANDRIEUX Jean Didier | 2 TELEMAQUE Francis | 3 BROUILLAUD Denis      | 4 BROUAGE Michelle   |
| 5 JABIOL Philippe      | 6 MAZEAU Michel     | 7 VITRE Nathalie        | 8 FEYTE Christian    |
| 9                      | 10 PERRARD Andrée   | 11 DEMARTEAU Christiane | 12 DURIEUX Christèle |
| 13 ROUSSARIE Francis   | 14                  | 15                      |                      |

**Excusé :** SIGNOURET Jérôme (pouvoir à TELEMAQUE Francis)

**Absents :** SIMONET Emmanuel, AUTHIER Gaëtan

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire :** MAZEAU Michel

## **ECOLE COMMUNALE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil du projet de classe de découverte au domaine des Chaulnes à GRIGNOLS, du 11 au 12 juin 2018, organisée par Mme GOIMIER, directrice de l'école de GRAND-BRASSAC, pour les élèves de maternelle du **Regroupement Pédagogique Intercommunal de CELLES et GRAND-BRASSAC**.

Le Conseil Municipal décide de contribuer au financement de ce séjour pédagogique. Le versement interviendra sur présentation du budget réel et au prorata des présents.

## **RAPPORTS D'ACTIVITES DU SMCTOM ET DU SMDE24 POUR L'EXERCICE 2017**

Le Conseil Municipal en prend acte.

## **ACQUISITIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire indique que :

- la mise en sécurité des agents communaux des services techniques lors d'interventions dans le bourg pour l'entretien des massifs paysagers et des trottoirs, nécessite la fourniture de panneaux de chantier.
- pour améliorer l'accueil et l'information des administrés à la mairie, il propose d'équiper l'entrée de deux présentoirs, d'un siège sur poutre de deux places avec une tablette centrale.

Le conseil municipal valide ces achats.

## **NATURA 2000 / SITE VALLEE DE LA DRONNE DE BRANTOME ET SA CONFLUENCE AVEC L'ISLE**

La commune est concernée par le projet de modification du périmètre du site. Le conseil municipal émet un avis favorable à ce changement.

## **DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION ALCOOL ASSISTANCE**

Cette sollicitation n'est pas retenue.

## **UTILISATIONS DE L'ETANG**

1°) Monsieur MAZE Régis, président de La Gaulle Ribéracoise et Monsieur Fabrice CLUGNAC, animateur de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois pour les Temps d'Activités Périscolaires et le centre de loisirs, sollicitent l'utilisation de l'étang communal à différentes dates.

Leurs demandes sont acceptées aux dates souhaitées sous la responsabilité de chaque organisateur.

2°) Monsieur le Maire communique les remerciements de la Fédération de Pêche de la Dordogne.

## **ANCIENNE POSTE**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la lettre adressée par Monsieur Pierre LARIVIERE et Madame Marie-José LARIVIERE, concernant la construction de deux terrasses qui entraînerait, selon eux, une servitude de vue sur leur propriété.

Ce dossier sera transmis à notre assurance au titre de la protection juridique et à Monsieur ROQUET, agence architecture ARCHI-CONCEPT.

## SEANCE DU 25 MAI 2018 suite...

### TRAVAUX A LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire propose l'occultation de la porte vitrée située à proximité de l'entrée principale et l'installation de matériel fixe de vidéo projection pour optimiser l'utilisation de la salle des fêtes. Les crédits sont prévus au budget. La Miroiterie de la Dronne et l'Atelier du son et de l'image sont retenus pour exécuter ces réalisations.

### PROJET D'ADRESSAGE

Monsieur le Maire explique que la qualité de l'adresse (dénomination et numérotation des voies) est un élément structurant de l'aménagement du territoire. Afin d'engager une réflexion et une préparation du dossier, il propose de constituer une commission communale.

Seront membres : Jean Didier ANDRIEUX, Francis TELEMAQUE, Denis BROUILLAUD, Michelle BROUAGE, Nathalie VITRE, Christiane DEMARTEAU



Suite à l'aménagement de la traverse du bourg, opération financière importante, Thomas veille au bon entretien des trottoirs.

Outre le cimetière, avec le concours de la Sogedo, diverses fuites d'eau ont été réparées à la salle des fêtes et à la mairie. Merci à Francis, 1<sup>er</sup> adjoint, et à Thomas, employé municipal pour leur implication.



Ce point d'eau est de nouveau opérationnel

**A NOTER : les délibérations font l'objet de résumés dans le journal municipal ; les originaux sont consultables en mairie.**

# A l'école ...

**Les enfants du RPI de Celles & Grand-Brassac en classes de découverte !!!**

## Les Primaires

Les 44 enfants de l'école de Celles sont partis le lundi 11 juin. C'est sur l'île d'Oléron, à St Trojan les Bains que les enseignants avaient choisi de transplanter leur classe assistés de Christine, la cantinière de l'école, et de Christian.

Une fois arrivés, nous avons posé nos valises dans des maisonnettes dans un village-vacances.

Toute la semaine, nous avons découvert la nature des marais, un port de pêche, un site ostréicole. Nous sommes allés à la plage pour faire du land art, jouer dans le sable et tremper nos pieds dans l'eau ! A la recherche des crabes ...mais pas que !



La météo a été clémente ce qui nous a permis de faire des activités sportives dehors : footing matinal pour les plus courageux, foot pour les habitués, badminton et volley pour les volontaires.....



Nous avons croisé la route des moustiques qui ne nous ont pas épargnés.  
Le séjour s'est clôturé par la traditionnelle boum et une bataille de polochon endiablée.

Sur la route du retour, quelques-uns d'entre nous étaient fatigués  
mais tous étaient contents et soulagés d'avoir une crème anti boutons à la maison !!!

## Les maternelles

Nous sommes 20 à être partis au Domaine des Chaulnes de Grignols les 11 et 12 juin dernier.



Nous avons découvert la ferme et ses vaches que nous avons pu nourrir.

Bruno l'apiculteur nous a fait rentrer dans le monde des abeilles. Il nous a montré la confection et l'enfumage des ruches. Nous avons eu la chance de pouvoir observer de près les cadres où étaient les larves d'abeilles, de reines et de faux bourdons. Il nous a montré les différents habitants des ruches qui sont les reines, les abeilles et les faux bourdons. Nous avons pu goûter le miel ainsi que la gelée royale.



Cécile, l'animatrice du centre, nous a emmenés faire une randonnée à la découverte d'une mare où nous avons pu pêcher à l'aide d'épuisette un grand nombre de larves et de têtards de grenouilles, mais aussi des crevettes d'insectes. La pêche a été une grande réussite car nous avons pu voir toute l'évolution du têtard jusqu'à la grenouille. Les enfants étaient très contents.

Malgré une météo capricieuse, nous avons pu profiter de ce bel espace de nature et de la forêt toute proche, où nous avons réalisé un jeux de piste.



Merci à nos accompagnateurs Muriel, Lionel, Alexe l'animatrice de l'accueil, Nadège, qui nous a fait de très bons repas, ainsi que Céline notre maîtresse.

**Nous remercions les associations AL et APE, les municipalités de CELLES et GRAND-BRASSAC, le Conseil Départemental, la Jeunesse en plein air et la CCPR qui ont contribué au financement des séjours et ainsi allégé le coût supporté par nos familles !**

# AMICALE LAÏQUE

L'association a poursuivi ses actions, pour nos petits CELLOIS, afin de les aider financièrement dans les différentes activités prévues.



Le **3 Février**, une soirée spéciale année 80. Les participants se sont régalés avec la choucroute et ont pu se déhancher sur de la musique du DJ Kévin Mérillou.

Le **20 mai**, un loto animé par CHANTAL. Résultat positif, les participants et les gagnants étaient satisfaits de leur soirée notamment avec le bingo qui a remporté un grand succès grâce aux plantes offertes par l'entreprise ARP Paysagiste que nous remercions.

La tenue du « cabanon de l'étang » du **29 Avril**, a été l'occasion de passer de bons moments autour d'un casse-croûte ou d'un apéritif malgré le mauvais temps.



Le vide-grenier du **1<sup>er</sup> mai**. Belle journée malgré le temps incertain.

Une vingtaine d'exposants ont pu réaliser des affaires avec plus ou moins de réussite.

Le résultat de toutes nos animations de l'année a permis de participer à hauteur de **1500€** à la classe de découverte à l'île d'Oléron, où les enfants ont passé une semaine début Juin.

Le Samedi 23 Juin 2018, une kermesse, organisée par les maîtresses et le maître du RPI Celles/Grand-Brassac, a marqué la fin de l'année scolaire sous la halle de Celles avec le stand tenu par l'APE.

Monsieur Romain TAMISIER, enseignant depuis 6 ans, changera de poste à la prochaine rentrée, nous le remercions pour ses années passées à l'école de CELLES et lui souhaitons une bonne réussite dans sa nouvelle affectation. Bienvenue à Monsieur Benjamin BOURDON qui le remplacera.

Les membres du bureau vous souhaitent un bel été.



# GESTION CANTINE



Christine, notre cantinière, nous mitonne de bons plats gourmands et, pour la chandeleur, elle nous a même fait des crêpes ! merci...

Colette, Christiane et Maëlys, agents communaux, sont chargées du service et/ou la surveillance des enfants.

Elles sont à l'écoute des confidences, attentives et réactives pour faire régner l'ordre (demander quelques fois le silence) mais elles gardent leur zen attitude pour que le moment du repas soit apprécié par les enfants.



Aux beaux jours, un pique-nique nous est servi sous la halle, presque en plein air ...

## à la garderie périscolaire

Nous avons appris à jouer au UNO  
et maintenant nous faisons des parties acharnées.

Merci au personnel qui anime les activités.



# LA FRATERNELLE CELLOISE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'association s'efforce d'accompagner la municipalité lors des différentes commémorations nationales et locales. Par ailleurs, ses porte-drapeaux, très disponibles, répondent toujours présents aux sollicitations des habitants de la commune ou celles des autres municipalités.

## Cérémonies du premier semestre :

**19 mars :** Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

**29 avril :** Journée du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Dépôt de gerbe au camp HERIC.

**8 mai :** Commémoration du 73<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.



La population, venue nombreuse assister à la cérémonie, s'est déplacée en cortège de la mairie au monument aux morts puis au cimetière.

A l'occasion de la cérémonie du 8 mai, en reconnaissance de ses 17 années de fidélité, Monsieur Daniel DUPUY a reçu le diplôme d'honneur et l'insigne distinctif à la fonction de porte-drapeau.



**18 juin :** Commémoration du 78<sup>ème</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940.

## Petit historique

**Le 27 juillet 1944,  
Forêt de la Double :**

29 maquisards et 4 civils  
tombent dans un guet-apens !  
« Partis au petit matin pour  
porter secours au maquis



voisin (le groupe de Paul Henri), 29 hommes du camp de Virolle seront massacrés en début d'après-midi par l'occupant nazi suite à une dénonciation. Dans un premier temps, leurs corps seront enterrés à Saint-Etienne-de-Puycorbier dans leur camp d'origine par leurs camarades maquisards, enveloppés dans un linceul fait de toile de parachute, accompagnés d'une bouteille contenant leur nom et prénom. Plus tard, leurs dépouilles seront restituées à leur famille. Cet épisode dramatique de l'histoire de ce maquis fut l'un des événements fondateurs à l'origine de la volonté de transmettre la mémoire de la Résistance dans la Forêt de la Double. En effet, ce territoire a abrité de nombreux camps de maquisards entre 1943 et 1944, dont celui de Virolle qui a comporté jusqu'à 66 hommes. Lieux de combats, de massacres et de victoires, un monument sera érigé après-guerre à Virolle en mémoire des victimes de la journée du 27 juillet 1944.

## le Mémorial de Saint-Etienne-de-Puycorbier



Aujourd'hui, il s'adresse à la raison et au cœur. Il propose un foisonnement de renseignements et de témoignages qui constituent un complément indispensable à l'information éclairée de nos contemporains. Il se veut pédagogique notamment pour les plus jeunes. En outre, sa conception architecturale engendre pour chaque visiteur une expérience émotionnelle incomparable lui permettant « d'approcher » symboliquement ce que fut la vie d'un résistant en Périgord.  
**Plus qu'un devoir, se souvenir est une nécessité.**

La commune peut être fière d'avoir su montrer à l'occupant que ses habitants préféreraient la mort à la trahison.

## Mémorial de la Résistance :

Le Président de la Fraternelle et nos porte-drapeaux se sont rendus à l'inauguration du mémorial de la résistance à St Etienne de Puycorbier. Deux Cellois sont tombés dans ce guet-apens. (Mrs DUBOIS et AUDEMARD).



# COMITE PAROISSIAL

## LES ROGATIONS

Cette année encore, pour le temps des rogations, nous nous sommes recueillis les 7 et 9 mai derniers autour de nos nombreuses croix de chemin.



Parmi elles, les croix de La Veysière et de Flayac toujours aussi bien fleuries !



## A SAINT JEAN DE LA LANDE

Un dimanche ensoleillé ! La fraîcheur des bois de Saint Jean a attiré beaucoup de monde.



La procession  
↪  
La messe en plein air  
↪



Merci à celles et ceux qui contribuent à la continuité de ces cérémonies

## NOUVEAU !

L'association a fait élaborer une médaille à l'effigie de Saint Jean. Pour les amateurs, elles sont en vente (6€)



# DETENTE CELLOISE

## Loisirs cellois :

Notre petit groupe accueille de plus en plus de monde le jeudi après-midi. Nous sommes heureux de nous retrouver tous ensemble aux environs du 15 de chaque mois. En mars nous sommes allés nous promener à l'abbaye de Cadouin et nous avons visité le site de Lascaux IV. Le midi, un succulent déjeuner nous attendait à Saint Léon sur Vézère, à l'Auberge du Pont.



Le 14 juin, nous avons décidé de poser nos valises au bord de l'étang communal et d'y faire un pique-nique : nous étions 22 et avons passé une très bonne journée. Cette expérience a permis de créer d'autres liens et de mieux nous connaître entre Cellois.



Si vous voulez nous rejoindre : 05 53 90 77 30 (Andrée)



# LOISIRS & DÉCOUVERTES

Lors de notre 1<sup>ère</sup> sortie le 18 mars un petit groupe de courageux a suivi les sentiers de **Saint Sulpice de Roumagnac**. La récompense était au bout, déjeuner au « Le Pré Fleuri »



Le 15 avril nous avons rendez-vous à **Mensignac**



Le 1<sup>er</sup> mai à **Celles**, 26 promeneurs

Il n'y a pas que dans le Loir et Cher où l'on marche dans la boue



3 juin temps magnifique sur **Celles**



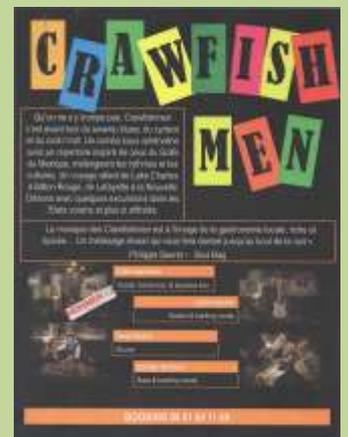
Le 13 mai Direction **Saint Crépin de Richemont**, matin randonnée, pique-nique et après midi visite guidée des meulière

Au cabanon se termine cette journée



Le 9 juin à **Celles** comme tous les ans La promenade gourmande au clair de lune a réuni de nombreux promeneurs repas excellent et convivial

Le 30 juin  
Le Blues s'invite à **Celles**  
Avec les « **CRAWFISH MEN** »



Toutes les informations concernant nos activités sont disponibles sur le site internet :

<http://promenadeacelles.wix.com/promenade-a-celles24>

Vous pouvez nous contacter par mail : [promenadeacelles@gmail.com](mailto:promenadeacelles@gmail.com), nous restons à votre disposition.

# ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

## LES ACTIVITES

- le ball-trap des 14 et 15 avril

Félicitation à Philippe PAILLER qui, une nouvelle fois, a remporté la coupe des chasseurs et le challenge du souvenir !

- la tenue de l'étang les 27 mai et 10 juin, journées de détente.

- les battues se sont succédées tout au long de la saison afin de réguler certaines espèces (10 sangliers, 28 chevreuils, 20 renards).

- Lâchers de 40 perdreaux reproducteurs et 150 faisans.



**NOUVEAU !** Idée du Président « Philippe », des canards Colverts occupent notre étang et, pour le plus grand bonheur des promeneurs et des pêcheurs, des canetons sont venus animer le site. **Opération réussie !!!**

En cas de dégâts sur les cultures, merci de prendre contact avec le Président Tél 06 30 99 61 03

Vente de cartes en mairie à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018...

Rendez-vous à la prochaine saison à partir du 15 août.

# GESTION PLAN D'EAU



La saison de pêche s'est terminée  
le 24 juin ;  
la météo n'a pas été des plus clémentes tout au long de  
cette saison.  
Néanmoins, nos amis pêcheurs sont venus taquiner  
quelques truites y compris  
les plus jeunes.

Merci à eux

Une partie de pêche réussie



N'oubliez pas le 21 juillet !

Nous organiserons notre traditionnel  
concours de pêche : inscription à 14 h  
et début du concours à 15 h.

Un lot à chaque pêcheur.

Les inscriptions sont à 10 € pour les adultes  
et 5 € pour les enfants en dessous de 12 ans.

Pour tout renseignement: 05 53 90 77 30



# Club Athlétique Cellois

## SECTION FOOTBALL

### NIVEAU SPORTIF

Le club de Celles souffre comme beaucoup de clubs voisins de manque d'effectif. Grâce à une entente avec nos amis de TOCANE, l'équipe s'est bien défendue ; elle a fini 1<sup>ère</sup> de la poule lors de la 1<sup>ère</sup> phase de brassage puis 6ème en 2ème phase.

Les joueurs restants, assidus et mordus du ballon, ont assuré la saison avec bravoure.

### FESTIVITES et ACTIVITES

**Le 1er de l'an**, belle réussite et ambiance conviviale pour la plus grande joie des habitués. Un grand merci à tous les bénévoles.

**Le 7 janvier**, loto qui a su attirer de nombreux adeptes,

**Le 3 mars**, soirée des bénévoles organisée par le District de Football à la Filature à Périgueux. Deux membres du CAC ont été médaillés, Francis Noël pour ses 20 ans de dirigeant et Kevin Desveaux pour ses 20 ans de joueur sous les applaudissements de la salle.

**Le 17 mars**, belote traditionnelle s'est terminée avec une soupe préparée par notre ami Jean-Jacques

**Le 11 mai**, 2ème loto de l'année, merci aux nombreux participants.

**Le 13 mai**, apéritif offert pour remercier nos sponsors habituels qui nous accompagnent et nous aident financièrement pour l'achat d'équipement.

**Le 27 mai**, tournoi de vétérans au cours duquel 8 équipes, de « nos moins jeunes » selon notre ami Guy Lux, se sont affrontées. La soirée s'est terminée par un repas convivial pris sous un chapiteau.

**Le 2 juin**, **avec la PETANQUE CELLOISE**

organisation conjointe d'un tournoi de pétanque ; 46 équipes inscrites. Au cours du repas de clôture, Alexina a su créer l'ambiance avec tous les participants. Un grand bravo à elle !

**A noter : la « Pétanque » vous fait part de son prochain concours le samedi 15 septembre.**

**Le 17 juin**, la tenue de l'étang.

**Le 23 juin**, assemblée générale suivie d'un repas Paëlla à Saint Jean.

Pour clôturer cet article, le CAC souhaite à son président Lionel Muet un joyeux anniversaire. Le 30 avril, une grande date ! Notre « vieux » a franchi avec succès son demi-siècle sans aucune ride !

Bonnes vacances et au plaisir de vous accueillir lors de nos différentes manifestations.



# Association Celles Tennis Club

Le CTC organisera les rencontres tennistiques de l'été du 30 juillet au 12 août 2018. Venez nombreux participer à des doubles hommes, dames et mixtes ainsi que des matchs en simple réservés au plus de 60 ans, dans une ambiance familiale. Le repas du tennis, concocté par notre chef Anglais (Anthony), viendra clôturer la quinzaine le samedi 11 août.

Inscriptions au 06 19 88 16 88 (Gaël) 7€ (plus 5€ par épreuves supplémentaires), des lots pour tous. N'hésitez pas !



Notre club compte à ce jour plus de 150 licenciés dont 90 enfants répartis entre l'école de tennis et le tennis à l'école.

**Compétitions :** Nos équipes féminines (2), masculines (3) et mixtes ont été engagées dans les différents championnats proposés cet hiver et au printemps.

A noter :

- Par équipe, le titre de champion de Dordogne en mixte.
- En individuel, Christiane conserve son titre de championne de Dordogne dans sa catégorie d'âge.

**Enseignement :** Le Tennis Club du Val de Dronne félicite les 46 enfants pour leur participation au cycle "Tennis à l'école".



Nous offrons aux enfants :

- La licence 2018 ainsi que l'opportunité d'utiliser nos terrains pendant toute la période estivale.
  - Une offre promotionnelle lors de la prise de licence 2019 (pour les nouveaux licenciés) sera réalisée.
- Nous espérons vous retrouver pour continuer à apprendre à jouer dans notre club.

Un diagnostic des cours effectué par le comité de tennis de Dordogne, préconisait l'abattage des peupliers bordant le court 2.



C'est chose faite !

Merci à la municipalité



# Contacts et numéros utiles

## SERVICES PUBLICS COMMUNAUX

**MAIRIE** / TEL. 05 53 91 96 61 - Mail : [mairiecelles24@wanadoo.fr](mailto:mairiecelles24@wanadoo.fr) /

→ Permanences du secrétariat : lundi : 08h30/12h00 / Samedi : 9h00/12h00  
Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h30/12h00 – 13h30/17h00

Renseignements et actualités sur notre site [www.celles24.fr](http://www.celles24.fr) et **BIENTOT sur nos panneaux numériques !**

Congés d'été : les samedis 21 et 28 juillet, 4 et 18 août et du 15 au 29 septembre 2018

→ Multimédia : Responsable de l'initiation : Philippe JABIOL Tél. 06 30 99 61 03  
(Accès libre et gratuit aux heures d'ouverture de la mairie)  
**A NOTER** : les mineurs seront accompagnés d'un parent ou responsable légal

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Responsable : Maëlys LAFOREST TEL. 05 53 91 96 61

Permanences : lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi (9h00 / 12h00)

## BIBLIOTHEQUE

La commune adhère à la Bibliothèque Départementale de Prêts  
Possibilité de disposer de livres récents / TEL. 05 53 91 96 61  
Permanences : lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi (9h00 / 12h00)

Nos vifs remerciements à Monsieur CAMPAIN pour le don de nombreux livres destiné à notre bibliothèque municipale dont une quantité conséquente pour le jeune public. →



La bibliothèque reçoit les scolaires tous les lundis après-midi

Le 26 février, Atelier lecture en présence de Mme ARISTIZABAL et Mme DOURTHE, de la CLE en partenariat avec la bibliothèque de TOCANE ST APRE

## ECOLE PUBLIQUE COMMUNALE (RPI)

1. Classes de MATERNELLE à GRAND-BRASSAC TEL. 05 53 90 73 85
2. Classes du PRIMAIRE à CELLES TEL. 05 53 91 97 61

**A NOTER !** A partir de la rentrée le lundi 03 septembre 2018 : retour à la semaine de 4 jours (les lundis, mardis, jeudis et vendredis) et la fin des Temps d'Activités Périscolaires. Les nouveaux horaires de classes seront pour l'école de :  
CELLES : 8h45/11h45 – 13h15/16h15 (pause méridienne : 11h45/13h15)  
GRAND-BRASSAC : 9h00/12h00 -13h30/16h30 (pause méridienne : 12h00/13h30)

## CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE

- Christine TELEMAQUE, cantinière ⇐
- Colette DOYEN, responsable de la garderie ⇐ TEL 05 53 90 43 45
- Maëlys LAFOREST, surveillante ⇐

**SALLE DES FETES OU LA HALLE** : Renseignements et réservations à la mairie (Tél. 05 53 91 96 61)

# COMITÉ DES FÊTES

C'est la fête!  
Les 4, 5, 6 AOUT

## SAMEDI

21h00 :  
SUPER   
Sous la halle  
animé par Chantal

## DIMANCHE

8h30 : PROMENADES ACCOMPAGNEES  
Pédestres 8 et 15 Kms  
VTT : 30 et 50 Kms

## LUNDI

14h00 :  
CONCOURS  
DE PETANQUE

A PARTIR  
DE 19h :  
MOULES/FRITES  
A VOLONTE  
&  
Soirée DISCO  
GRATUITE

9h00 : CONCOURS DE PECHE

TOUTE LA JOURNEE : vide grenier (emplacements gratuits),  
Possibilité de Restauration sur place,

16h00 : JEUX pour les enfants / DEMONSTRATION camions et  
bateaux miniatures

SOIREE animée par DJ Pascal DURAND

23h00 : SPLENDIDE SPECTACLE PYROTECHNIQUE !

**RENDEZ-VOUS**

Sous la halle, au bord de l'étang communal,  
à proximité du boulodrome, attractions foraines, manèges  
Accueil convivial assuré !



## ETAT CIVIL



### NAISSANCES

Le 27 décembre 2017, Lucy AUTHIER DEMARTEAU, Le Boisset  
Le 13 janvier 2018, Mia Marie FRESSIGNAC, Puyssonier  
Le 17 janvier 2018, Tom Gabriel RIQUIER BROUAGE, Jaures  
Le 28 février 2018, Timéo Enzo BAUDOUIN, Guillonnet



### DECES

Le 21 février 2018, Claudette CHARLES née ARNAUDIN, Cotte  
Le 21 avril 2018, Anne-Marie DROUOT née DEBOT, Réjouy  
Le 10 mai 2018, Pierre PRESENT, Pauliac  
Le 23 mai 2018, Jean-Pierre AUPY, Bélord  
Le 1er juin 2018, Simone dite Odette BROUILLAUD née SERGOU, Guillonnet  
Le 19 juin 2018, Georgette TELEMAQUE née SUTOUR, Le Bourg  
Le 21 juin 2018, Paul Camille DESVEAUX, Vaudou

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- Madame MADELY Marie Ingrid et son fils, Le Bourg
- Madame FAUX Laëtitia et son fils, Le Bourg
- Madame LE CANN Analie, Le Bourg
- Madame SIOZARD Séverine et son fils, Léparre

## INFORMATIONS DIVERSES

### NOUVEAUX ARRIVANTS !

**Vous êtes invités à vous présenter à la mairie où toutes les informations utiles vous seront communiquées**



### PREVENTION CANICULE

A la mairie, un registre est à la disposition des personnes vulnérables, isolées, âgées de plus de 65 ans ou handicapées.  
En cas de fortes chaleurs, la mairie s'assurera qu'elles vont bien ou prendra les dispositions nécessaires en cas de besoin.

### CONTACTS D'URGENCE

**SAMU** : 05 53 07 88 36 ou ☎ **15** / **GENDARMERIE** de TOCANE ST APRE : 05 53 92 57 56 ou ☎ **17**  
**POMPIERS** (Centre de secours de RIBERAC) : 05 53 90 04 40 ou ☎ **18**

### CONTACTS CLIENTS

| ELECTRICITE  | TELEPHONE  | EAU  |
|--|--|--|
| ENGIE fournisseur / conseiller<br>☎ 05 57 71 55 70   | ORANGE dérangement<br>ligne particuliers ☎ 10 13             | DEPANNAGE : SOGEDO Ribérac<br>renseignements ☎ 05 53 90 07 35  |
| ENEDIS accueil raccordement/réseau :<br><a href="http://www.enedis.fr">www.enedis.fr</a><br>DEPANNAGE : ☎ 09 69 32 18 67 | Site Internet : <a href="http://www.1013.fr">www.1013.fr</a> | URGENCE soir et week-end :<br>05 53 30 21 98<br>Site Internet : <a href="http://www.sogedo.fr">www.sogedo.fr</a> |

### IMPORTANT !

La commune est en conformité avec le **Règlement Général sur la Protection des Données en France (RGPD)**, la nouvelle loi de l'Union européenne sur la confidentialité des données. Le RGPD donne aux personnes le droit d'accès, de correction, de suppression et de traitement strict de leurs données.